

Edité le : 09/10/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

7 RUE ANDRE MALRAUX
69720 ST LAURENT DE MURE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE26-151754	
Identification échantillon :	LSE2610-15552-1	Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT du RHONE
Nature (1):	Eau de piscine	
Point de Surveillance (	BASSIN SPORTIF	Code PSV (1): 0000001860
Localisation exacte (1	PISCINE INTERCOMMUNALE ST LAURENT M - 9 rue André Malraux	
Dept et commune (1):	69 SAINT-LAURENT-DE-MURE	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6881992500	Y : 5,0375998600
UGE (1):	0175 - PISCINE INTERCOM. ST LAURENT MURE	
Type d'eau (1):	PI - EAU DES BASSINS DES PISCINES	
Type de visite (1):	PI	Type Analyse (1): PISUV
		Motif du prélèvement (1): CS
Nom de l'exploitant (1):	SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS 7 RUE ANDRÉ MALRAUX ESPACE COMMUNAL MUROIS 69720 ST LAURENT DE MURE	
Nom de l'installation (1):	BASSIN SPORTIF	Type (1): UDI
		Code (1): 001243
Réception :	Réception au laboratoire le 05/10/2026	
Prélèvement :	Prélevé le 05/10/2026 à 11h46	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DRISS Aymen	
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-521 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de loisirs	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 05/10/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain								
Transparence (limpidité) de l'eau	0	-	Observation visuelle					
Affichage sur site	PRESENCE	-	Observation visuelle					

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Fréquentation lors du prélèvement	FORTE	-	Observation visuelle						
Mesures sur le terrain									
Température de l'eau	27.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0				#
pH sur le terrain	7.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.9 7.7		#
Chlore libre sur le terrain	1.10	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	1.66	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore libre actif	0.77	mg/l Cl2	Lecture sur une abaque	Méthode interne	0		0.4 1.4		
Chloramines (chlore combiné)	0.56	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			0.6	
Stabilisant du chlore (acide isocyanurique)	<10	mg/l	Néphélométrie	Selon RODIER 8ème édition	10			75	#
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					100 #
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000				0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2				0	#
Staphylocoques pathogènes à coagulase positive	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF T90-412				0	#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2					0 #
Pseudomonas aeruginosa	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 16266				0	#
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
Carbone organique total (COT)	4.4	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2				5 #
Anions									
Chlorures	79.00	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50				250 #
COV : composés organiques volatils									
Solvants organohalogénés									
Bromoforme	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF T90-224	0.50				#
Chloroforme	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF T90-224	0.50				#
Dibromochlorométhane	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF T90-224	0.50				#
Dichlorobromométhane	1.5	µg/l	HS/GC/MS	NF T90-224	0.50				#
Somme des trihalométhanes	1.50	µg/l	HS/GC/MS	NF T90-224	0.50			100	

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques
N.M. = Non Mesuré

Eau de piscine conforme aux limites et références de qualité fixées par larrêté du 26 mai 2021 pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 09/10/2026

Identification échantillon : LSE2610-15552-1

Destinataire : SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Sébastien GASPARD
Responsable de laboratoire



Edité le : 09/10/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

7 RUE ANDRE MALRAUX
69720 ST LAURENT DE MURE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE26-151754	
Identification échantillon :	LSE2610-15553-1	Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT du RHONE
Nature (1):	Eau de piscine	
Point de Surveillance (	BASSIN LUDIQUE	Code PSV (1): 0000001861
Localisation exacte (1	PISCINE INTERCOMMUNALE ST LAURENT M - 9 rue André Malraux	
Dept et commune (1):	69 SAINT-LAURENT-DE-MURE	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6881992500	Y : 5,0375998600
UGE (1):	0175 - PISCINE INTERCOM. ST LAURENT MURE	
Type d'eau (1):	PI - EAU DES BASSINS DES PISCINES	
Type de visite (1):	PI	Type Analyse (1): PISUV
		Motif du prélèvement (1): CS
Nom de l'exploitant (1):	SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS 7 RUE ANDRÉ MALRAUX ESPACE COMMUNAL MUROIS 69720 ST LAURENT DE MURE	
Nom de l'installation (1):	BASSIN LUDIQUE	Type (1): UDI
		Code (1): 001244
Réception :	Réception au laboratoire le 05/10/2026	
Prélèvement :	Prélevé le 05/10/2026 à 11h30	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DRISS Aymen	
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-521 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de loisirs	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 05/10/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain								
Transparence (limpidité) de l'eau	0	-	Observation visuelle					
Affichage sur site	PRESENCE	-	Observation visuelle					

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Fréquentation lors du prélèvement	FORTE	-	Observation visuelle						
Mesures sur le terrain									
Température de l'eau	29.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0				#
pH sur le terrain	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.9 7.7		#
Chlore libre sur le terrain	1.20	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	1.58	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore libre actif	0.64	mg/l Cl2	Lecture sur une abaque	Méthode interne	0		0.4 1.4		
Chloramines (chlore combiné)	0.38	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			0.6	
Stabilisant du chlore (acide isocyanurique)	<10	mg/l	Néphélométrie	Selon RODIER 8ème édition	10			75	#
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					100 #
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000				0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2				0	#
Staphylocoques pathogènes à coagulase positive	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF T90-412				0	#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2					0 #
Pseudomonas aeruginosa	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 16266				0	#
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
Carbone organique total (COT)	4.3	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2				5 #
Anions									
Chlorures	438.00	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50				250 #
COV : composés organiques volatils									
Solvants organohalogénés									
Bromoforme	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF T90-224	0.50				#
Chloroforme	6.9	µg/l	HS/GC/MS	NF T90-224	0.50				#
Dibromochlorométhane	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF T90-224	0.50				#
Dichlorobromométhane	0.89	µg/l	HS/GC/MS	NF T90-224	0.50				#
Somme des trihalométhanes	7.79	µg/l	HS/GC/MS	NF T90-224	0.50			100	

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

69PISUV> ANALYSE (PISUV=PISC+THM) EAU DE PISCINE CHLOREE (ARS69-2025)

Eau de piscine conforme aux limites de qualité fixées par larrêté du 26 mai 2021 pour les paramètres analysés

Eau de piscine non conforme aux références de qualité fixées par larrêté du 26 mai 2021 pour les paramètres suivants :

- Chlorures

Identification échantillon : LSE2610-15553-1

Destinataire : SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Sébastien GASPARD
Responsable de laboratoire

